

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2023_3_27

Objet : SMED 13 – Enfouissement lignes électriques – tranche 2 – Avenue Général de Gaulle

VOTE
UNANIMITE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la Loi du 5 Avril 1884.

Etaient présents à cette assemblée : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de

Absents excusés donnant pouvoir :

M. Eric SPINELLY à Mme Marie-Aude MESTRE

M. Christian LAFORCE à Mme Carine WECKERLIN

M. Christophe AGARD à M. Joël YERPEZ

M. Stéphane SARDA à Mme Hinda DAHMAN

Absente : Mme Christine VALLET

Secrétaire de la séance : Mme Chantal GARCIA

Convention de financement de travaux avec le SMED 13 de Gaule – RD10 (Tranche 2) – Enfouissement des réseaux électriques

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la proposition de convention de financement de travaux établi par le SMED 13 (Syndicat Mixte d'Énergie du département des Bouches du Rhône) qui a pour objet de définir les modalités administratives et financières relatives à l'opération d'esthétique pour la mise en technique discrète et/ou en souterrain des réseaux de distribution publique d'énergie électrique située Avenue du Général de Gaule – RD10 (Tranche 2).

Le coût de l'opération est estimé à 211 666 € hors taxes maximum.

Le financement prévu est réparti de la manière suivante :

Financeurs	Montant HT
ENEDIS (40 % plafonné à 120 000 €)	48 000 €
Commune	163 666 €
TOTAL	211 666 €

Monsieur le Maire informe que la participation communale sera reversée au SMED 13.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention de financement de travaux avec le SMED 13 pour le financement de l'opération précitée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de financement de travaux avec le SMED 13 - 1 avenue Marco Polo - CS 20100 - 13141 MIRAMAS cedex, pour le financement de l'opération de mise en technique discrète et/ou en souterrain des réseaux de distribution publique d'énergie électrique située Avenue du Général de Gaule – RD10 (Tranche 2) pour un montant à la charge de la commune de 163 666 € HT.

DIT que les crédits nécessaires au paiement de la participation communale seront prévus au budget 2023 de la commune, aux chapitre et article correspondants.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

Olivier GUEROU



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA